



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
SEINE
Réunion du 8 avril 2025

Présent-es :

Equipe d'animation : Michèle HUMBERT (co-présidente) ; Florence MATHIEU (co-présidente) ; Odile BERARDO ; Claire POURVIN ; Sylvie RIMSKY.

Vincent CHAGNIOT ; Myriem CHAMI ; Paule CHAMPETIER DE RIBES ; Jean-Michel DAUBOURG ; Evelyne DENYS ; Ekaterina GADAL ; Denise GARRIGUE ; Colin GOUTTE ; Danièle GRIMAUD ; Yves LAGANE ; Chantal LOUBARESSE ; Alain MENDIBURU ; Patrice MIGAULT ; Association MIJE (Julien PUJO) ; Denis MORTIER ; Matteo PUGLISI ; Iris RING ; Delphine RUI ; Baudoin SORRELL.

Excusé-es : Philippe BON ; Denise CHARENSOL ; Claude CHARENSOL ; Garance CLOS ; Christophe DE SAINT PIERRE ; Laetitia DIVOL ; Jean-François DUBUISSON ; Claire-Aude ELMER ; Nora FAID ; Guy GIRARD ; Maxence HECQUARD ; Agnès JANIN ; Chantal LINKS ; Philippe LOIRET ; Pascale MEUNIER ; Paola PELLIZZARI ; Florence PIZZORNI ; Marie-Bénédicte SASSI ; Muriel SCHEUER.

Auditeurs libres : Bertrand CHENU ; Sylvie BOT.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La coprésidence accueille les conseillers et annonce l'ordre du jour en l'absence de dernière minute d'Amina Bouri, élue en charge de la Seine pour Paris Centre et remplacée au pied levé par l'élue en charge de la biodiversité pour Paris Centre, Corine FAUGERON. L'ordre initialement prévu est inversé.

Partie 1 – Actualité : intervention de Corine FAUGERON, élue en charge des espaces verts et de la biodiversité

Tour de table des conseillers

Partie 2 – Thème

A- La Seine et ses abords : présentation, débat, vote

B- Biodiversité : présentation, débat, vote

20h00 : Réponse aux questions par l'élue référente du Conseil de Quartier Seine : Boris Jamet-Fournier

20h20 : Définition des 3 nouvelles questions à poser à la mairie par vote

20h35 : Retour de l'équipe d'animation et/ou l'élue référente sur des questions suivies

Partie 2 – Thème

A- La Seine et ses abords

Présentation par Sylvie RIMSKY et Vincent CHAGNIOT.

- Constat général : Absence de réels aménagements des quais de Seine depuis la disparition de la circulation des véhicules motorisés. Les points soulevés sont :
 - Les assises : peu de bancs à la disposition des promeneurs. En conséquence, les usagers sont amenés à investir les trottoirs, les jardinières, etc. pour s'asseoir.
 - Les mobiliers urbains permettant l'accessibilité des quais à tous les publics : les assises présentes aujourd'hui sur les quais ne sont pas forcément aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), en effet il est constaté des assises trop hautes ou sans dossier.
 - La gestion difficile des flux et de la propreté due à la pluralité des usages et à la fréquentation des quais.
- Proposition de projet pour le prochain Budget Participatif au nom du Conseil de Quartier : Installer 20 bancs sur une portion de 2 kilomètres des quais bas.
- La coprésidence invite à un tour de table :
Les Conseillers demandent à ce que le projet soit plus détaillé (emplacement, type de banc...) et participe en amont d'une réflexion globale (plan général, budget...).
Aucun vote n'a lieu.

Une conseillère évoque également **la future zone de baignade dans la Seine** (Bras Marie) et propose que le Conseil de Quartier prépare la réunion publique envisagée sur le sujet en remontant des questions à la Mairie. Les préoccupations exprimées concernent :

- L'accueil et la sécurité de la zone : l'espace sera fermé ou en libre accès ? Quels horaires ? Mise en place d'un service de gardiennage notamment la nuit ? Quelle capacité d'accueil des groupes ?
- La santé des usagers et la préservation de la biodiversité existante : mise en place d'un label certifiant la qualité de l'eau ? Interdiction des crèmes solaires dangereuses pour la biodiversité ? Quelle surveillance pour l'avenir des espèces protégées de moules répertoriées près de l'île Saint Louis et de l'île de la Cité ?
- Les nuisances et la compatibilité avec les autres usages de la Seine : quelles règles afin d'éviter les nuisances sonores des activités nautiques pour les riverains ? Quelle gestion du débit de l'eau ? Quelle gestion de la baignade avec le trafic des bateaux ?

Partie 1 – Actualité : intervention de Corine FAUGERON, élue en charge des espaces verts et de la biodiversité

Tour de table des conseillers

- Orientations portées par la Mairie Paris Centre et la Ville de Paris concernant la biodiversité :
 - Concilier la préservation de la trame noire et de la trame blanche et les usages de la Seine.
 - Construire la Ville en préservant la nature à l'image de l'aménagement d'une trame verte sur le boulevard Bourdon, le long du bassin de l'Arsenal.

- La coprésidence initie un tour de table. Les sujets évoqués sont les suivants :
 - Les trames noire et blanche : l'éclairage de la voie publique (quais bas) et les nuisances sonores peuvent gêner le développement de la biodiversité existante (exemple : des fêtes sur les quais bas, squat des pelouses, hauts parleurs, sirènes etc.)
Corine FAUGERON rappelle que le volume et la durée maximale des sirènes des véhicules d'urgence sont définies par règlement de la Préfecture de Police de Paris.
 - La trame verte : des Conseillers déplorent l'abattage d'arbres matures sur le secteur Seine particulièrement sur les berges des îles et des quais bas.
Corine FAUGERON rappelle que des études poussées sont faites par les services de la Ville de Paris avant une opération d'abattage afin d'éviter les accidents et la propagation de maladies.
 - La présence de rats : Plusieurs conseillers souhaitent que l'on trouve un équilibre, s'agissant de la biodiversité. La question des rats est abordée. Une conseillère fait remarquer l'augmentation considérable des rats dans Paris Centre.
Plusieurs conseillers demandent ce qu'il en est de l'entretien des arbres dans la politique de la ville sachant qu'il y a une sorte de conflit de survie entre les rats et les racines. Ils remarquent que plusieurs arbres ont été abattus dans Paris (Place Furstenberg, de la Contrescarpe, etc.). Ils avaient été fragilisés par les rongeurs qui s'étaient attaqués aux racines en les grignotant.
Un conseiller intervient pour dire que les scientifiques mettent en garde contre le danger que fait courir la prolifération des rats dans les jardins publics sachant que ces rongeurs sont des vecteurs de la leptospirose diffusée à travers leurs urines. La probabilité que les enfants en soient atteints est exponentielle car les déchets s'accumulent dans les squares. Raison pour laquelle nombre de parents renoncent à s'y rendre. De même, une fourmilière qui s'installe, ça fait des dégâts.
 - Les fontaines Wallace : Une conseillère demande que l'on réinstalle les fontaines Wallace.
Corine FAUGERON exprime son désaccord car les fontaines Wallace empêchent l'accessibilité à l'eau des personnes à mobilité réduite.

Partie 2 – Thème

Partie 2 B- Biodiversité

Présentation par Florence MATHIEU

Florence MATHIEU, co-présidente en charge du thème biodiversité pour le Conseil de quartier Seine réitère les recommandations du conseil Seine (projet voté précédemment) afin d'enrichir le plan biodiversité de la ville et demande si des points proposés par le Conseil de quartier Seine ont été retenus. *Corine FAUGERON indique que le plan biodiversité est adopté ce jour en Conseil de Paris. A priori, la proposition du CQ de création et préservation des haies fait partie du nouveau plan.*

- Propositions de projets – budget d'investissement :

- Les chauves-souris n'ont plus d'abris suite à la coupe d'arbres sur les quais bas. Elles ont donc été aperçues sous les ponts. La proposition est de leur installer des refuges dans les arbres restant sur les quais bas, et au Marché aux fleurs.

Proposition de financement de 10 abris à chauve-souris dans le quartier (50 euros/habitat). Les conseillers votent pour à l'unanimité.

- Création d'un nouveau quartier moineaux au Marché aux fleurs, **les conseillers votent pour, sous réserve d'étudier le projet avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).**
- Sylvie BOT, apicultrice habitante sur le secteur Seine propose que le Conseil ait un projet "ruche" dont elle pourra en assurer le développement.

Réponses aux questions et signalements de la réunion précédente par l' élu référent, Boris JAMET-FOURNIER

Tout en appréciant l'organisation d'une votation, nous exprimons notre totale incompréhension quant à la triple question posée concernant l'île de la Cité, pour laquelle est prévue une seule et unique réponse.

Nous demandons quels sont les lieux de végétalisation, quels types de commerce de proximité et leurs lieux d'implantation.

Cette question s'appuie tout d'abord sur les lieux en cours de végétalisation ou qui le seront prochainement, c'est-à-dire le Quai aux Fleurs (+ 30 arbres, inauguré au mois de mai prochain. Vous serez conviés) & les abords de Notre-Dame (+ 160 arbres sur le parvis ; + 1800m2 de végétalisation, soit + 10%). Notre souhait est de poursuivre l'aménagement du Quai aux Fleurs sur le Quai de la Corse, jusqu'au Marché aux Fleurs, avec la volonté de repenser l'espace public autour des Halles, en plus de leur rénovation.

D'une manière plus générale, la végétalisation croissante sur l'Île de la Cité s'inscrit en continuité avec les transformations des Berges de Seine, qui seront prolongées par les projets autour du Louvre (Place du Louvre, Concorde).

Concernant les logements, le souhait du Maire de Paris Centre est d'en implanter davantage sur l'Île de la Cité, et notamment dans les nombreux bâtiments administratifs

de l'île. Le résultat de la votation sera un argument supplémentaire dans nos discussions avec les représentants de l'État.

Concernant les commerces, la fin des travaux sur la rue du Cloître-Notre-Dame et aux abords de la Cathédrale permettront de désenclaver les commerces de la rue d'Arcole et de la rue du Cloître. Nous espérons que cela participera d'une tranquillité renforcée et d'une dynamique plus vertueuse pour ces commerces.

Y a-t-il un rapport entre cette votation impromptue et les projets de transformation de l'Hôtel-Dieu. Dans l'affirmative, quel lien ?

Le projet de transformation de l'Hôtel-Dieu intégrera en effet plusieurs pôles pour un usage mixte, dans la même logique que celle sous-tendue par la question de la votation citoyenne : un pôle de santé conservé, un pôle d'habitat solidaire, un pôle « commercial ».

Les conseillers expriment leur inquiétude et se demandent s'il y a un lien entre cette votation et le plan Belaval ? Dans l'affirmative, lequel ?

Cette question s'appuie en effet sur une vision globale pour l'Île de la Cité, autrefois bien plus habitée. Pour autant, nous ne considérons pas toutes les propositions exprimées dans le rapport comme candidates à être mise en application. Par exemple, nous ne souhaitons pas créer une grande verrière autour du Marché aux Fleurs.

Définition et vote des trois nouvelles questions

- Les Conseillers demandent à ce que l'Hôtel Dieu demeure un hôpital. Ils souhaitent pouvoir avoir des informations sur le projet de transformation de l'Hôtel Dieu et se questionnent notamment sur sa compatibilité avec le PLU récemment mis en vigueur ? (Unanimité)
- Dans quel(s) délai(s) la Mairie envisage avec l'Etat d'apporter des solutions concernant les campements dans le quartier ? (12 pour, 3 contre, 3 abstentions)
- Récemment et/ou actuellement, des problématiques de circulation piétonne sont soulignées par les Conseillers dans leur quartier en raison d'événements ou de travaux, notamment Place du Châtelet, Boulevard du Palais – côté Sainte-Chapelle et Palais de Justice – et Pont au Change. La Mairie, en lien avec la Préfecture, peut-elle informer en amont les riverains des modifications de circulation des piétons ? (Unanimité)